

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 04/02/2015 réuni en séance ordinaire à la salle de l'ancienne école à 18 H 00

**Présidé par :** Jacques NIVON, Maire

**Secrétaire de séance :** Jean François FAURE

**PRESENTS:** Jacques NIVON

Jean François FAURE

Marie France CORREARD

Marie BODY

Emile MALLET

Daniel GRANDIN

Fabrice ARNAUD

Bernard DUCROS

Ernst LOPES CARDOZO

Gérard NELH

**ABSENT :** Noel EGLIGEAUD

## **APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT**

Sans remarque particulière, le CR de la réunion du CM du 19/12/2014 est approuvé

## **1 - DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL :**

Le Maire donne lecture d'une lettre de Noel Egligeaud datée du 26/12/2014 dans laquelle celui-ci présente sa démission du CM au 31/12/2014. Marie Body lit une deuxième lettre de Noel qui confirme sa décision. Celle-ci sera donc transmise à la Préfecture pour enregistrement.

Certains conseillers souhaitent faire un bilan de la première année de fonctionnement du CM. Une réunion de travail sur ce sujet est programmée le 16/02/2015 à 17 H 00 à la Mairie.

## **2 - POINT SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Roland Grenier, assistant maître d'ouvrage pour cette opération, après avoir mis sur pied un cahier des charges, a consulté 3 bureaux d'études spécialisés : CEREG, EUYECE, NALDEO.

Les réponses sont CEREG 29000€ HT, NALDEO 23000€ HT et EURYECE 21000€ HT.

Mr Grenier a ré-consulté ces trois BET pour qu'ils confirment leurs offres en leur demandant de réduire les délais proposés afin d'essayer de rédiger ce document pour la fin 2015.

Enfin Roland Grenier propose de venir à Villeperdrix courant Mars afin de dresser le bilan des travaux d'assainissement et de présenter le schéma directeur de l'eau potable.

## **3 - POINT SUR LA CARTE COMMUNALE**

Comme prévu, Daniel, Bernard, Jean-François et Jacques, accompagnés de Mme Marino du cabinet Tournevire ont rencontré à Valence les services de la DDT afin de recueillir leur avis sur notre deuxième proposition de carte communale. Ces derniers ont indiqué que le zonage proposé était trop grand et qu'il fallait faire des choix. Le Conseil souhaite que des gens de ce service viennent à Villeperdrix pour discuter sur site. Jacques va demander un rendez-vous. Quoiqu'il en soit une réunion publique sera organisée avant de lancer les consultations définitives des services concernés.

#### **4 - POINT SUR L'ENS**

Afin de diminuer les coûts, l'étude préalable à la mise en place de l'ENS va être assurée par un étudiant Bac + 6 qui va en faire son stage de fin de cursus. Le SMBP prend en charge la totalité de la partie administrative de cette embauche et 50% des frais engagés. 2.000 € resteront à la charge de la commune. Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

Il devient également nécessaire de finaliser une convention avec l'ACCA qui s'est engagée à participer financièrement à l'acquisition des terrains à la SAFER. Emile se charge de fixer une date pour une réunion de travail entre des représentants de l'ACCA et le CM en vue de finaliser cette convention. Il est à noter que l'association Vautours en Baronnies a annoncé une petite participation financière dans le cadre de son projet de réimplantation du Gypaète Barbu sur les falaises de Roche Sourde.

#### **5 - AMENAGEMENT ET FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DES FETES**

Jacques a la possibilité de récupérer des meubles d'une cuisine intégrée et ce quasi gratuitement. Il propose qu'on en installe une partie dans l'espace cuisine de la salle de l'ancienne école afin d'avoir une installation minimum. Le Conseil donne son accord.

Il est également nécessaire d'établir un règlement intérieur pour cette salle pour en fixer son utilisation. Le Conseil souhaite qu'elle soit réservée aux habitants de la Commune et à ses associations. Néanmoins, elle pourra être louée de façon plus large pour des réunions. Un projet précis de règlement sera soumis à une prochaine réunion du CM.

#### **6 - TRAVAUX DE VOIRIE CCPR 2015 ET 2016**

La Commune dispose d'une somme de 3.000 € HT pour la voirie sous compétence CCPR pour cette année. Il faut décider rapidement de l'emploi de cette somme. Il est décidé de réunir la commission travaux pour aborder les travaux 2015 et réfléchir aux travaux 2016. La date est fixée au 10/02/2015 à 8h30 à la Mairie.

#### **7- EMPRUNTS STEP**

Les travaux de la STEP et de l'extension du réseau d'assainissement se terminant, il devient nécessaire de contracter deux prêts :

- Un à court terme (24 mois maxi) pour couvrir la TVA versée aux entreprises et que la Commune récupère l'année N + 2 : somme prévue 20.000 €
- Un à long terme (15 ou 20 ans) pour couvrir la part non subventionnée de l'opération restant à charge de la Commune : la somme exacte sera arrêtée après la mise en place du budget 2015 afin de voir nos capacités d'autofinancement.

3 établissements bancaires ont été consultés : la Caisse des Dépôts, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole.

- La Caisse des dépôts ne fait pas de court terme et pour le long terme, il aurait fallu déposer la demande avant de commencer les travaux
- Crédit Mutuel : court terme 1,50%, 15 ans 2% et 20 ans 2,25%
- Crédit Agricole court terme 1,58%, 15 ans 2,40% et 20 ans 2,80%

Le Conseil donne son accord pour retenir le Crédit Mutuel et mandate Le maire pour signer les prêts.

#### **8 - DELIBERATION ADN**

Le Conseil Municipal du 16 Décembre 2014 a délibéré favorablement en faveur de l'adhésion de la CCPR au syndicat Ardèche Drome Numérique pour permettre le déploiement de la fibre optique sur notre territoire dans les 10 prochaines années. A la demande de la CCPR, le Maire donne lecture du contenu exact de la délibération. L'ensemble du Conseil maintient la décision du 16 Décembre dernier.

## **9 - QUESTIONS DIVERSES**

- Cécile, notre secrétaire sera en vacances la semaine 07
- Marie Body indique que la « Bibliothèque du Mercredi » a très bien démarré et invite à faire participer le plus de monde possible (causette, cartes, tricot, café etc....)
- Le déneigement : le nouveau prestataire est intervenu 2 fois, Dimanche 1<sup>er</sup> et Mercredi 4 Février. De l'avis général, le travail est bien fait.
- La mise en place du site Web se poursuit. La Commune vient d'adhérer à CAMPAGNOL.FR site géré par l'association des Maires ruraux de France.
- Bernard présente son projet d'exposition estivale consacrée à la Lavande qui sera organisée dans le cadre des activités de l'ASPDA. Il indique que le budget prévisionnel de cette manifestation se monte à 1.000 € et demande à ce qu'on questionne certains organismes pour essayer de trouver une aide financière.